
Date de Convocation
24/10/2024

Date d’Affichage
25/10/2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17
Présents 12
Votants 15

OBJET :

**Délibération de principe
autorisant le
recrutement d’agents
contractuels de
remplacement pour
l’année 2025**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre à 19h00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Emilie VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Aurore PENNORS
Absent ayant donné procuration : Jean-Michel HAVEZ, Olivier
TYTGAT, Emmanuelle AUMARD
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Le Conseil municipal,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son
article L.332-13 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le
remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou
d’agents contractuels indisponibles ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir
délibéré ;

DECIDE

- d’autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents
contractuels dans les conditions fixées par l’article L.332-13 du
code précité pour remplacer des fonctionnaires ou des agents
contractuels momentanément indisponibles pour l’année 2025.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement
et de rémunération des candidats retenus selon la nature des
fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget
2025.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 5 novembre 2024
Le Maire
Michel DUPONT

